

Rencontre virtuelle du Conseil d'administration
« Corporation de la revitalisation du centre-ville de Casselman »
Le lundi, 31 mai 2021, à 18 h 00

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue : La présidente, Mme Richer, souhaite la bienvenue à tous.
2. Présences : Jovette Richer, Francyn LeBlanc, Mario Laplante, Manon Drouin, Sébastien Racine, Robert Mortimer et Antonella De Dona
Absences : Aucune
3. Déclaration de conflits d'intérêts : Aucune
4. Présentation, modification et adoption de l'ordre du jour :
Proposée : Mario Laplante
Appuyée : Francyn LeBlanc
5. Présentation et adoption du procès-verbal du 1^{er} mars 2021 :
Proposée : Antonella De Dona
Appuyée : Robert Mortimer
6. Présentation et adoption du procès-verbal du 19 avril 2021 :
Proposée : Francyn LeBlanc
Appuyée : Robert Mortimer
7. Festival de Noël :
 - a. Réparation et peinture des kiosques – suivi : Nous avons besoin de bénévoles pour terminer le projet. Il serait préférable d'en faire le plus possible en juin, si possible. Il est possible de mettre une annonce sur les médias sociaux pour solliciter de l'intérêt et avoir le plus de bénévoles

possibles. Une bonne façon pour les étudiants de compléter leurs heures de bénévolats. Tout le matériel nécessaire est à SEFA et chez Mme Richer ainsi que les clés pour les kiosques. Mme Drouin s'est portée bénévole comme responsable du projet et va coordonner le tout pour les matériaux et avec les bénévoles.

- b. Festival 2021 – suivi : Discussion sur la musique, la parade, le spectacle et le festival. Il est préférable d'attendre en septembre avant de prendre une décision. Voir quelles activités seront possibles et qui ne demanderont pas trop de fonds.
- c. Marché de Noël 2021 – suivi : À revoir en septembre car il est préférable d'attendre pour les nouvelles mesures de confinement à venir.

8. Revitalisation :

- a. Pose des poteaux, bannières et lampadaire – suivi : Le lampadaire a été changé de place et les bannières sont installées. Toutefois, il y a eu des quelques imprévus avec celles-ci – certaines bannières étaient de différentes grandeurs comparativement aux bras sur les poteaux. Donc, les bannières seront ajustées en conséquence.
- b. Pots de fleurs en métal – suivi : Les bacs et pots de fleurs sont installés et la facture est payée.
- c. Plaque à SEFA – suivi : La plaque est installée sur le banc. Il ne reste qu'en prendre une photo éventuellement.
- d. Projet de barils avec l'Académie de la Seigneurie – suivi : Le projet est en attente et devrait reprendre en septembre.
- e. Installation du chapiteau et de la murale à la place publique – suivi : Le chapiteau est installé. Toutefois, il y a eu une discussion avec le conseil municipal de Casselman concernant l'installation annuelle de celui-ci.

Résolution 2021-104 : Le conseil d'administration de la CRCVC demande à

la Municipalité de Casselman que l'installation, à la place publique, du chapiteau, de la murale et des pots de fleurs se fassent de façon annuelle en date du 15 mai.

- f. Don des poteaux bannières à la municipalité pour 1\$ - **Résolution 2021-102** : Discussion et le conseil d'administration de la CRCVC décide de céder à la Municipalité de Casselman les neuf (9) poteaux bannières installés sur la rue Principale pour la somme de 1\$.

- g. Bannières d'hiver et celles sur le pont des autos pour 2022 : Discussion sur les bannières. **Résolution 2021-105** : le conseil d'administration de la CRCVC demande à la Municipalité de Casselman d'appuyer le projet des bannières le long des lumières sur le pont de la rivière Nation et que celui-ci demande l'appui du projet aux Comtés unis de Prescott Russell pour l'installation des bannières.

- h. Tempo à l'arrière du dôme à sel : Discussion sur l'état du tempo et le matériel qui est gardé à l'intérieur de celui-ci. La toile du tempo est déchirée. Il est donc nécessaire d'en acheter un nouveau ou trouver un autre emplacement pour les items. M. Laplante va s'occuper du projet.

9. CRCVC :

- a. Compte rendu des comptes de banques – suivi : Discussion sur les comptes de banques, différents projets et dépenses.

- b. Changement de signataire à la Caisse – **Résolution 2021-103** : Mme Richer demande que son nom soit changé pour celui de Mme De Dona en tant que signataire à la Caisse Populaire à partir du mois de juin 2021.

- c. Remplacement de la présidente – suivi : Discussion sur les options possibles – mettre une annonce à l'automne. **Résolution 2021-106** : le conseil d'administration de la CRCVC demande à la Municipalité de Casselman d'appuyer la nomination de Mme De Dona comme présidente par intérim.

10. Prochaine réunion : À confirmer.

11. Levée de la réunion : 19 h21

Proposée : Mario Laplante

Appuyée : Francyn LeBlanc

Jovette Richer

Jovette Richer, présidente

Antonella De Dona

Antonella De Dona, secrétaire